



# Concertation Spécifique de Projet (CSP) sur le schéma directeur CCR Bretagne Pays de la Loire

## Peu de nouveautés ...

Le 31 janvier 2025 s'est déroulé la deuxième réunion de la CSP concernant le schéma directeur de la CCR BPL.

Un an après la dernière réunion, les évolutions sur le sujet ne sont pas nombreuses. Même si le nouveau DET de l'EIC BPL, compte poursuivre les travaux sur le sujet, il va falloir que la direction de l'établissement revoie sérieusement son approche du dossier si elle veut réellement permettre à cette réorganisation de se dérouler dans les meilleures conditions. **LES DERNIÈRES INFOS**

### ► Principe d'organisation des CCR et PGRA

#### Les métiers en CCR avec la NGOC

Le passage en CCR, conformément aux principes de la NGOC, amène une transformation des métiers et des organisations de travail.

Dans la situation cible, les agents intervenant dans la salle d'exploitation CCR sont répartis sur 3 rangs.

Opérateurs de rang 1 : AC, ils commandent des itinéraires et sont responsables des missions de sécurité des circulations (travaux, gestion incident).

Opérateurs de rang 2 : CCC (Chef du Centre de Coordination) est responsable de la coordination de gestion des nouveaux outils. Pas de missions de sécurité au sens « TES ».

Opérateurs de rang 3 : Chef du Territoire de Coordination (CTC) qui assure les missions du CRC.

#### Migration du COGC dans les CCR

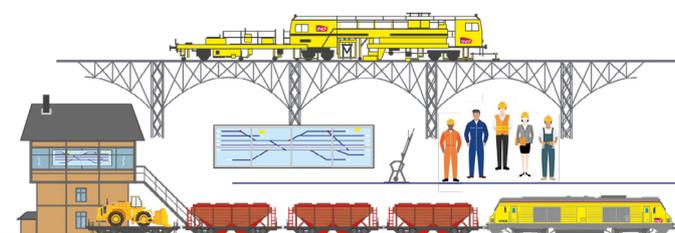
Elle se fait lorsque « le centre de gravité des décisions d'ordonnancement des circulations bascule du COGC vers les opérateurs de rang 2 à la CCR ».

#### Des standards de conception

Il existe un guide de standard des créations des CCR et des SAE pour atteindre l'objectif de performance.

Il se base sur les REX réalisés suite aux mises en place des premières CCR. Par exemple, préconisations pour des agencements dos-à-dos ou encore présence d'une salle de formation avec simulateur SMILE NG pour chaque bâtiment.

Rq : les formations se feront avec les Secteurs Circulations (SC) du poste. Etant donné que Le Mans est un PGRA et qu'il n'aura donc pas de rang 3, celui-ci sera à la CCR de Nantes. Et en attendant la CCR de Nantes, ce sera le CRC du COGC qui remplira cette mission.



## ► Principes de réalisation des études de charges

### Cellule étude d'organisation

La Cellule Études d'Organisation, sous la Direction Générale Exploitation Système, se concentre sur l'analyse et l'amélioration des organisations au sein de la SNCF Réseau. Ses missions principales sont de mesurer, analyser, définir et proposer des solutions pour les établissements, notamment à travers des projets d'investissement, des audits RH, et des études locales d'adaptation des organisations.

Les prestations offertes incluent des études de dimensionnement (charge et méthode participative) et le pesage des emplois du métier circulation, évaluant divers critères comme la situation géographique, la technicité et l'autonomie.

**informations valables au 1er juillet.**

### Budget du schéma directeur CCR BPL

Pour les trois « coques » bâtiments, des budgets sont inscrits dans les plans état-régions avec la Bretagne et Pays de la Loire. Pour la rénovation du PRCI du Mans en PGRA et l'intégration de la partie LGV Atlantique dans la CCR de Rennes, cela figure dans le plan de performance de SNCF Réseau.

La mise en service du bâtiment du PGRA du Mans est prévue en 2030.

La mise en service de l'extension du bâtiment CCR de Rennes est prévue pour 2032.

La Direction n'a pas fourni d'information pour celui de Nantes.

### Présentation du bâtiment PGRA du Mans

C'est le bâtiment le plus avancé en termes de planning.

Tellement avancé, que pour la Direction les plans présentés étaient définitifs ... Sans qu'il n'y ait eu d'échanges avec les OS participants à la CSP ou les agents du poste.

**Si de nombreuses revendications de l'UNSA-Ferroviaire, transmises en amont de la réunion, se retrouvent effectivement dans le plan, il est regrettable pour ne pas dire incompréhensible qu'il n'y ait eu aucun échange pour discuter des différents éléments.**

**De plus, la Direction s'est montrée très peu réceptive lors de nos interventions aux alertes et interrogations que nous avons formulés.**

**Faute de temps suffisant, les autres points prévus à l'ODJ n'ont pas pu être abordés...**

**Il est à espérer que pour les prochaines réunions la direction de l'EIC BPL revoit son approche de la CSP.**

**Les dysfonctionnements sont nombreux (documents envoyés la veille de la réunion, durée de réunion trop courte, absence d'échanges d'idées, ...) et il ne faudrait pas qu'ils perdurent afin de permettre un dialogue social de qualité. De plus, l'entreprise donne l'impression de « jouer la montre » en évoquant des sujets généralistes qui ne répondent pas aux interrogations des agents.**

## PROCHAINE CSP EN SEPTEMBRE 2025 (NORMALEMENT).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter vos représentants UNSA-Ferroviaire :

- *Pierre-Henri Vallade* : [vallade.ph@unsa-ferroviaire.org](mailto:vallade.ph@unsa-ferroviaire.org)
- *Solange Garrigues* : [garrigues.s@unsa-ferroviaire.org](mailto:garrigues.s@unsa-ferroviaire.org)
- *Sébastien Brochu* : [sebastien.brochu@reseau.sncf.fr](mailto:sebastien.brochu@reseau.sncf.fr)
- *UNSA-Ferroviaire Bretagne* : [ur.bretagne@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.bretagne@unsa-ferroviaire.org)
- *UNSA-Ferroviaire Pays de la Loire* : [ur.nantes@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.nantes@unsa-ferroviaire.org)

*À vos côtés,  
toute l'année !*



**UNSA-Ferroviaire**

**56, rue du faubourg Montmartre  
75 009 PARIS**